

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

**Date de convocation**

21/05/2024

**Date d'affichage**

21/05/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etai(en)t présents :**

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

**Procurat ion(s) :**

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme YVAI NURDIN Adeline

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D13\_05\_2024

**Objet : D13\_05\_2024 PARTICIPATION VERSEE A VENDEE EAU POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE (COMMUNE DELEGUEE DE LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR)**

Monsieur le Maire indique qu'une extension du réseau d'eau potable est nécessaire place de l'église sur la commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur.

Le coût des travaux nécessaires transmis par Vendée Eau est de 10 348,57 € TTC avec une participation communale de 50 % soit un montant de 5 174,28 €, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Taux de participation	Participation communale TTC
Eau potable	8 623,81 €	10 348,57 €	50 %	5 174,28€
<b>TOTAL</b>	<b>8 623,81 €</b>	<b>10 348,57 €</b>	<b>50 %</b>	<b>5 174,28€</b>

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer la convention de participation financière à ces travaux (convention 10.007.2024).

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,  
Catherine LUMINEAU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY